



Formation continue

Soins et Santé

Huiles essentielles pour les patients et le personnel soignant

Le Parkinson et les traitements liés à la maladie

Pour votre formation continue ...

ASSC : ensemble pour défendre nos droits !

Vous suivez une formation d'assistant-e en soins et santé communautaire ou vous êtes déjà entré-e dans la vie professionnelle. Pour l'Association fribourgeoise des ASSC (AFDASSC) et le Syndicat des services publics (SSP), il est important que les ASSC trouvent leur place et soient reconnus au sein du système de santé !

Notre rôle en tant qu'association professionnelle est de faire connaître notre profession, améliorer la formation des ASSC, contribuer à la reconnaissance des ASSC sur le terrain et défendre et améliorer nos droits.

Nos objectifs dans le domaine de la santé en collaboration avec le SSP :

Promouvoir de bonnes conditions de formation et de travail, notamment au niveau salarial ; faciliter l'accès à des formations complémentaires et à des raccordements après le CFC ; combattre toute forme de dégradation des conditions de travail ; défendre des prestations de service public de qualité.

Prise en charge des cours :

Les cours de formation continue peuvent être pris en charge par votre employeur. Dans le cas contraire, les membres de l'AFDASSC/SSP bénéficient d'un rabais. Un rabais de groupe peut également être accordé sur demande.

Rejoignez-nous !		
Ghislaine Clément Présidente de l'AFDASSC	AFDASSC - SSP Secrétariat région Fribourg Rue des Alpes 11 CP 1444 1701 Fribourg	Tél. 026 322 29 60 afdassc@gmail.com www.ssp-fribourg.ch www.afdassc.ch

Huiles essentielles pour les patients et le personnel soignant

**Objectif /
Comportement
visé**

- Introduction à l'aroma, les procédés de fabrication, les critères de qualité
- Modes d'utilisation tels que la diffusion, applications cutanées et les précautions d'emploi ainsi que les contre-indications
- Utilisation des huiles essentielles dans les soins (angoisses, sommeil, personnes âgées en fin de vie, démence, soins aigus et bien-être du personnel soignant)
- Choix d'huiles essentielles avec leurs fiches techniques respectives
- Recueil de « recettes » pour la diffusion et le massage dans les soins

Formateur-trice **Madame Vèrène Progin**
Aromathérapeute

Public cible Ouvert à tous

Remarque Support de cours (inclus dans le prix)

Lieu de cours : Résidence Les Bonnesfontaines, Rte des Bonnesfontaines 24, 1700 Fribourg				
No cours	Date	Heure	Durée	Prix
1	Jeudi 15.11.2018	8 :30 – 16 :30	8 périodes	Membres AFDASSC : Fr. 130.- Non-membre : Fr. 150.-

Parkinson et les traitements liés à la maladie

Objectif / Comportement visé	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les symptômes moteurs et non moteurs du Parkinson, ainsi que leurs répercussions sur la vie quotidienne. • Fondements médicaux de la maladie et du traitement • Principaux aspects des soins du Parkinson • Moyens auxiliaires et leur utilisation correcte • Astuces et conseils pour le quotidien avec le Parkinson
Formateur-trice	Madame Lina Fonseca Infirmière, représentante Association Parkinson
Public cible	Ouvert à tous
Remarque	Support de cours (inclus dans le prix)

Lieu de cours : Résidence Les Bonnesfontaines, Rte des Bonnesfontaines 24, 1700 Fribourg				
No cours	Date	Heure	Durée	Prix
2	Lundi 3.12.2018	8 :30 – 11 :30	3 périodes	Membres AFDASSC : Fr. 70.- Non-membre : Fr. 90.-

Conditions générales

INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscriptions doivent être adressées au secrétariat par écrit au moyen du bulletin d'inscription annexé, au plus tard **15 jours** avant le début du cours, ou par téléphone ou par E-mail.

Les cours ont lieu uniquement lorsque le nombre d'inscriptions est suffisant. L'AFDASSC-SSP se réserve le droit de renvoyer ou d'annuler un cours qui ne réunirait pas assez de participants. Le secrétariat en informera les participants dès que possible et en temps utile.

FINANCES

La finance de cours comprend le matériel et le support de cours. Une facture sera adressée à chaque participant. Seules les personnes s'étant acquittées de leurs frais d'inscription pourront participer au cours. La quittance faisant foi.

Conditions particulières pour les entreprises qui envoient plus de 3 membres à un cours

DESISTEMENT

Les annulations se feront par écrit, en indiquant les motifs d'annulation. En cas de désistement plus de **5 jours** avant le début de la formation, les frais administratifs sont fixés à Fr. 50.-. Passé ce délai et sans motivation valable d'annulation, la somme entière est due.



Lieu de formation

Adresse

Résidence Les Bonnesfontaines
Rte des Bonnesfontaines 24
1700 Fribourg

Accès en bus

Bus n°5, direction Torry, dernier arrêt (à deux minutes à pied de la résidence).

Parking

Le parking P+R La Chassotte se situe à 5 minutes à pied.

Possibilité de parquer au bord de la route avec parcomètre pour 2fr de l'heure

Repas : possibilité de restauration sur place, menu du jour, végétarien, assiette de salade